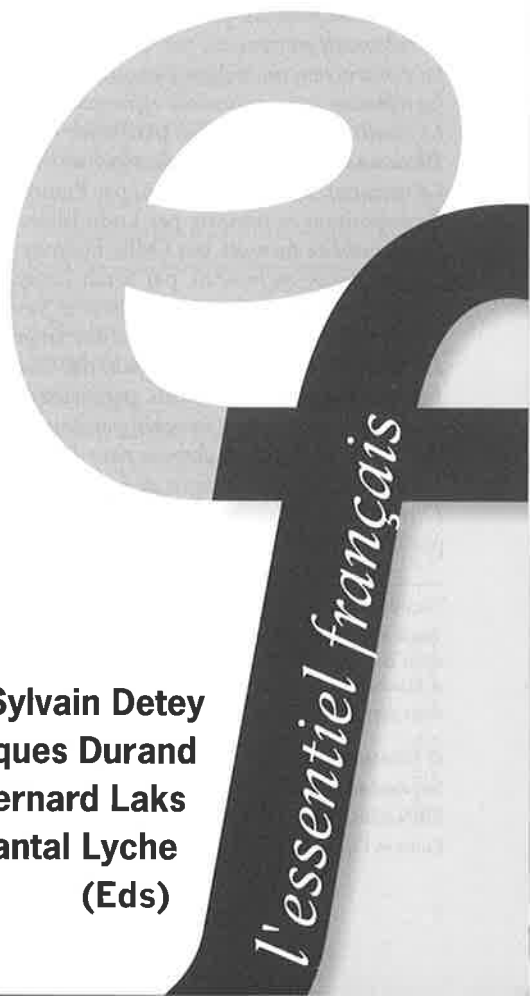


LES VARIÉTÉS DU FRANÇAIS PARLÉ DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

*Ressources pour
l'enseignement*

*Ouvrage publié avec le soutien
de la DGLFLF*

*Délégation générale à la langue
française et aux langues de France
6, rue des Pyramides, 75001 Paris*



Sylvain Detey
Jacques Durand
Bernard Laks
Chantal Lyche
(Eds)

ÉDITIONS
OPHRYS

Collection L'ESSENTIEL FRANÇAIS
dirigée par Catherine Fuchs

- La conséquence en français*, par Charlotte Hybertie
La concession en français, par Mary-Annick Morel
Les ambiguïtés du français, par Catherine Fuchs
Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions, par Gaston Gross
Les adverbes du français, le cas des adverbes en -ment, par Claude Guimier
Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit, par Pierre Le Goffic
L'espace et son expression en français, par Andrée Borillo
Les constructions détachées en français, par Bernard Combettes
L'adjectif en français, par Michèle Noailly
Les stéréotypes en français, par Charlotte Schapira
L'intonation, le système du français, par Mario Rossi
Le français en diachronie, par Christiane Marchello-Nizia
La cause et son expression en français, par Adeline Nazarenko
Les noms en français, par Nelly Flaux et Danielle Van de Velde
Le subjonctif en français, par Olivier Soutet
La construction du lexique français, par Denis Apothéloz
La référence et les expressions référentielles, par Michel Charolles
Le conditionnel en français, par Pierre Haillet
Dictionnaire pratique de didactique du FLE, par Jean-Pierre Robert
La variation sociale en français, par Françoise Gadet
La préposition en français, par Ludo Melis
Le gérondif en français, par Odile Halmøy
Le nom propre en français, par Sarah Leroy
Outils et ressources électroniques pour le français, par Benoît Habert
Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture, par Jean Pruvost
Les temps de l'indicatif en français, par Gérard Joan Barceló et Jacques Bres
Les verbes modaux en français, par Xiaoquan Chu
Le discours rapporté en français, par Laurence Rosier
Construire des bases de données pour le français, par Benoît Habert
Les expressions verbales figées de la francophonie, par Béatrice Lamiroy (dir.)
Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes,
par L.S. Florea, C. Fuchs

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Toute représentation, reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Par ailleurs, la loi du 11 mars 1957 interdit formellement les copies ou les reproductions destinées à une utilisation collective.

© Editions Ophrys, Paris, 2010

Imprimé en France

ISBN 978-2-7080-1283-7

Editions Ophrys, 25 rue Ginoux, 75015 Paris / www.ophrys.fr

CHAPITRE I

LE FRANÇAIS EN BELGIQUE : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE¹

En Belgique, on ne parle pas le « belge », on parle le français, ainsi que le néerlandais, l'allemand et un certain nombre de langues régionales. Le territoire de la Belgique francophone est la zone la plus septentrionale de la *Romania*. L'expansion romaine qui, à travers la diffusion du latin donna naissance aux différentes langues romanes, s'est en effet arrêtée à peu près là où se situe aujourd'hui la frontière qui sépare les régions francophone et néerlandophone de la Belgique. Au sud de cette frontière, en Wallonie, le français est la langue officielle², tandis qu'à Bruxelles, la capitale du pays, il partage ce statut avec le néerlandais.

1. Situation historique et politique

Le français parlé en Belgique de nos jours est le produit d'une histoire séculaire dont on peut situer le commencement au 10^e siècle. À cette époque, les clercs du nord de la zone gallo-romane (incluant le territoire de l'actuelle Wallonie) élaborent, sous la forme d'une langue écrite supra-locale, ce qui deviendra le français. Ainsi une langue, réservée au départ à une élite lettrée, a supplanté les langues romanes endogènes utilisées en Wallonie³ et est devenue la langue courante sur le territoire wallon d'abord et à Bruxelles ensuite, *via* la migration d'une population francophone vers la capitale. À cet égard, une

1. Ce chapitre a été rédigé par Philippe Hambye, Anne Catherine Simon et Régine Wilmet.

2. Sauf sur un petit territoire situé à l'est, où ce statut est réservé à l'allemand.

3. Les « dialectes » wallon, picard, champenois et lorrain.

des spécificités de la Wallonie par rapport à d'autres espaces francophones est que le passage des langues régionales au français s'y est fait tardivement, au début du 20^e siècle, et de façon très rapide, en trois générations seulement (cf. Francard 1993).

Cette situation a bien sûr influencé le visage du français parlé en Belgique. En effet, la plupart des locuteurs de plus de 60 ans qui ont été interrogés dans le cadre des enquêtes PFC connaissent une langue régionale (le wallon en général) et certains l'utilisent encore couramment. De ce fait, leurs enfants, voire leurs petits-enfants, ont souvent une connaissance au moins passive d'une langue régionale. Les conséquences de ce bilinguisme diglossique s'observent principalement au niveau de la prononciation et du lexique, à travers une série de formes qui rappellent celles des langues régionales. Ceci dit, les formes qui caractérisent le français parlé en Belgique ne résultent pas toujours d'emprunts linguistiques qui se produisent naturellement en situation de contact de langues ; il s'agit parfois d'usages archaïques (des belgicisms de « fréquence ») qui se maintiennent en Belgique alors qu'ils ont disparu de l'usage typique du « français de référence » (cf. II.1.), ou d'innovations linguistiques (néologismes par exemple) propres aux Belges francophones. Dans un cas comme dans l'autre, la coloration locale du français en Belgique n'est pas simplement un vestige du passé, elle est aussi le produit de la valeur symbolique et identitaire que véhiculent les usages du français qui sont propres à la Belgique romane (voir ci-dessous).

Le même raisonnement peut s'appliquer aux influences que les parlers germaniques de Bruxelles ont eues sur les pratiques des Bruxellois francophones et, par la suite, sur les usages de l'ensemble des francophones de Belgique. À Bruxelles, les locuteurs francophones ont depuis toujours été en contact avec la variété locale du flamand, puis avec le néerlandais standard. Chez les Bruxellois originaires de la capitale depuis plusieurs générations, et qui sont souvent bilingues français-néerlandais, l'accent et le lexique comportent de nombreuses traces de l'influence du flamand/néerlandais, surtout chez les locuteurs âgés. À côté de cet accent bruxellois « traditionnel », souvent imité par les humoristes français qui veulent railler l'accent belge, on rencontre aussi à Bruxelles un accent proche de la prononciation française standard et qui caractérise les couches favorisées de la population, qui se concentrent principalement dans la région bruxelloise et dans sa périphérie immédiate. Cette standardisation des pratiques n'est pas sans lien avec le statut de capitale culturelle, politique et économique que revendique Bruxelles.

Enfin, le tableau de la situation du français à Bruxelles ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas la présence actuelle d'usages du français comparables aux « parlars véhiculaires interethniques » (Billiez 1992) observés dans les zones urbaines défavorisées de France : dans les quartiers populaires du nord et de l'ouest de Bruxelles, les locuteurs des jeunes générations adoptent souvent un français de type argotique, marqué par de nombreux emprunts aux langues de l'immigration. Ce phénomène, qui s'observe aussi dans les villes de Wallonie (cf. Hambye, en prép.), ajoute encore à la diversité des formes de français que l'on peut entendre à Bruxelles.

2. La diversité des accents et l'existence d'une norme endogène

La diversité des accents est une caractéristique qui apparaît de façon évidente à celui qui observe attentivement la prononciation du français en Belgique. C'est également une de celles qui reviennent le plus souvent dans les discours que tiennent les Belges francophones au sujet de leur pratique du français. Contrairement à ce que suggère l'image d'un accent belge unifié, qui prévaut souvent à l'étranger, les enquêtes réalisées dans le cadre du projet PFC ont révélé de nettes différences dans la prononciation du français selon les régions et selon les profils sociologiques des locuteurs. Pour bien comprendre cette variation diatopique et diastratique⁴, il est nécessaire de dire quelques mots à propos de la norme linguistique en Belgique francophone.

À l'instar d'autres communautés francophones périphériques, les Wallons et les Bruxellois ont longtemps considéré leur façon de parler français comme « incorrecte » ou « impure » par rapport au modèle de référence que représentait le français de France (et plus spécifiquement de Paris). De ce fait, les élites culturelles belges, particulièrement soucieuses de « bien parler », ont veillé traditionnellement à effacer de leur prononciation tous les traits propres aux usages belges du français et qui étaient associés à des parlars populaires et locaux, à l'exception notable de certains particularismes jugés de « bon aloi » – principalement des archaïsmes s'intégrant au système de la langue, comme par exemple le maintien des oppositions vocaliques ou de durée (p. ex. *né* s'oppose à *née* ; voir ci-dessous). Toutefois, des variétés de français plus marquées n'ont cessé de constituer l'usage habituel de la

4. La variation des usages linguistiques est bien entendu toujours également diaphasique, mais cette dimension n'est pas celle qui a montré les résultats les plus intéressants dans les enquêtes PFC. Par ailleurs, elle fonctionne en Belgique de façon comparable à ce que l'on observe ailleurs dans la francophonie.

majorité des locuteurs, sans pour autant représenter l'usage perçu comme le plus légitime (c'est-à-dire la norme de référence ; Hambye 2005, 2008). En Wallonie, la plupart des locuteurs parlent avec un accent régional plus ou moins saillant et cet accent fonctionne souvent comme un marqueur identitaire : en ce sens, l'accent des locuteurs de Liège, par exemple, les fait apparaître comme d'authentiques Liégeois et les différencie des Bruxellois ou d'autres Wallons, qu'ils identifient et par lesquels ils sont eux-même identifiés sur la base de leur prononciation et de leur lexique. À Bruxelles, la situation est plus contrastée, dans la mesure où plusieurs variétés de français doivent être considérées comme typiquement bruxelloises.

Des pratiques linguistiques marquées, plus ou moins valorisées, ont donc coexisté et coexistent encore avec une variété endogène dite « de prestige ». Bien que les francophones de Belgique tendent aujourd'hui à reconnaître l'existence d'une variété de français qui, tout en étant légitime, serait propre à la Belgique et différente du « français de référence », cette variété ne constitue pas réellement le symbole d'une identité unissant les francophones de Wallonie et de Bruxelles. La valeur identitaire associée aux pratiques linguistiques est davantage portée par les variétés propres aux différentes régions de l'espace Wallonie-Bruxelles. Les fortes identités collectives qui les distinguent ont contribué au maintien de contrastes importants entre ces régions quant à la prononciation du français.

3. Cinq extraits illustrant la diversité du français parlé en Belgique

Les quatre points d'enquête qui servent à illustrer les variétés du français en Belgique dans cet ouvrage ont été sélectionnés pour refléter cette pluralité d'accents en Wallonie et à Bruxelles, tout en soulignant les traits linguistiques qui, parce qu'ils sont partagés par un grand nombre de Belges francophones, créent un contraste entre les accents que l'on peut entendre de part et d'autre de la frontière franco-belge.

Le premier extrait a été recueilli à Gembloux, une petite ville située au centre de la Wallonie (*cf.* carte de Belgique, p. 202). La prononciation du français dans la région gembloutoise est représentative d'une prononciation wallonne « moyenne », parce que Gembloux est suffisamment loin de Bruxelles pour ne pas faire partie de sa « zone d'influence linguistique » sans pour autant constituer ni le cœur d'une variété régionale urbaine particulière, ni le lieu d'usages très localisés (comme pourraient l'être certains villages du

sud de la Wallonie). Cet extrait permet dès lors d'illustrer des particularités largement répandues en Wallonie et, plus généralement, en Belgique francophone.

L'accent de Liège est illustré par notre second extrait. Contrairement à celui de Gembloux, l'accent de Liège est connu pour présenter plusieurs caractéristiques qui lui sont propres et qui en font l'accent le mieux identifié des accents belges (De Munck 2006). L'agglomération liégeoise, à l'est de la Wallonie, est la plus importante de la région. De par son passé industriel, Liège a attiré des locuteurs de nombreux coins de Wallonie et de Flandre, donnant naissance à un vernaculaire urbain semblable à ceux observés dans les régions industrielles en France (Pooley 2004 ; Hornsby 2006) et au Royaume-Uni (Foulkes & Docherty 1999). Pour des raisons à la fois géographiques, historiques et politiques, Liège est souvent considérée comme une région « à part » en Wallonie, ce qui contribue à doter les Liégeois d'une forte conscience, voire d'une fierté, identitaire : ceux-ci revendiquent fréquemment leur appartenance à leur région et leur attachement à ses attributs symboliques, tel l'accent. Comme c'est le cas pour toutes les « façons de parler » socialement marquées, leur prononciation présente aux yeux des locuteurs liégeois un attrait ambivalent : s'il est un trait identitaire, il est aussi un stigmate au regard de la norme de référence. C'est pourquoi le rapport que les Liégeois entretiennent avec l'accent de leur région et le degré auquel ils l'adoptent varient fortement selon leurs parcours sociaux.

La région de Tournai, lieu de notre troisième extrait, constitue sur le plan linguistique une sorte d'exception dans le paysage wallon. En effet, l'accent de Tournai sonne aux oreilles de la plupart des Wallons comme un accent « français ». Cela s'explique par la proximité géographique de Tournai avec la France et plus encore par ses liens culturels et économiques avec le pôle d'attraction que représente Lille (située par ailleurs comme Tournai dans le domaine picard, et non dans le domaine wallon comme Liège et Gembloux).

Enfin, deux extraits recueillis dans la région bruxelloise viennent compléter le tableau du français contemporain en Belgique. Ces deux extraits illustrent la diversité des formes de français que l'on peut entendre dans la capitale, où se côtoient l'accent bruxellois traditionnel des bilingues français-néerlandais et l'accent typique des jeunes d'origine populaire et immigrée.

REFERENCES

BILLIEZ J. (1992). « Le parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain », in E. Gouaini et N. Thiam (eds) *Des Langues et des Villes*, Paris, Didier-Érudition, 117-126.

FOULKES P. et G. DOCHERTY (eds) (1999). *Urban Voices. Accents Studies in the British Isles*, London, Edward Arnold.

FRANCARD M. (1993). « Entre *Romania* et *Germania* : la Belgique francophone », in D. de Robillard et M. Beniamino (eds) *Le français dans l'espace francophone*, t. 1., Paris, Honoré Champion, 317-336.

HAMBYE Ph. (2005). *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*, Thèse de doctorat, disponible sur <http://www.bictel.be/Record/Home?id=1410> Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

HAMBYE Ph. (2008). « Convergences et divergences. Quelques observations sur la standardisation du français en Belgique », in J. Erfurt et G. Budach (eds) *Standardisation et déstandardisation. Le français et l'espagnol au XXe siècle*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 35-62.

HAMBYE Ph. (en préparation). *Les marges de la langue au cœur de l'école. Une enquête sociolinguistique en milieu scolaire*, Paris, L'Harmattan.

HORNSBY D. (2006). *Redefining Regional French. Koinéization and Dialect Levelling in Northern France*, London, Modern Humanities Research Association and Maney Publishing.

MUNCK É. de. (2006). *Perception et évaluation de l'accent carolorégien. Approches qualitatives et quantitatives*, Mémoire de licence, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

POOLEY T. (2004). *Language, Dialect and Identity in Lille*, Lewiston (NY), Edwin Mellen Press.